



**⚠️ AVIS IMPORTANT ⚠️**

**Le public est à nouveau admis aux séances du conseil municipal à Bromont**

La prochaine séance **extraordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra en présence des élus et d'un nombre restreint de citoyens, à l'hôtel de ville situé au 88 boulevard de Bromont, le 8 août à 19 h 00.

Le nombre de places dans la salle est limité afin de respecter les consignes sanitaires en place pour combattre la COVID-19.

Afin de se conformer à la distanciation de 1 mètre, la séance accueillera un maximum de 20 citoyens dans la salle du conseil. Les personnes qui souhaitent être présentes doivent **s'inscrire avant le lundi 8 août à midi** en envoyant un courriel à [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com). Leur présence sera confirmée en cours d'après-midi.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville devront suivre les consignes habituelles de désinfection des mains à l'entrée. Les portes de l'hôtel de ville ouvriront à 18 h 45, soit 15 minutes avant le début de la séance.

**Webdiffusion**

Les séances du conseil municipal sont toujours diffusées en Facebook Live sur la page officielle de la Ville de Bromont, en direct sur la chaîne YouTube de la Ville et sur le site Internet au [bromont.com](http://bromont.com). Elles peuvent être visionnées en différé à l'adresse suivante : [bromont.net/administration-municipal/proces-verbaux/](http://bromont.net/administration-municipal/proces-verbaux/)

**Périodes de questions**

**\*\* Règle de 5 minutes par personne pour poser une question.**

Les citoyens présents pourront poser des questions aux élus :

- lors de la première période de questions qui suit immédiatement l'ouverture de l'assemblée. Ces questions devront toutefois porter sur un sujet à l'ordre du jour.
- lors de la seconde période de questions, d'une durée de 30 minutes, à la fin de la séance.

Les citoyens qui ne sont pas présents à la séance pourront poser une question aux élus :

- en acheminant leur question portant sur l'ordre du jour au [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com) jusqu'au lundi 8 août à 15 h. Toutes les coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone) doivent apparaître dans le courriel afin que nous puissions vous contacter s'il y a lieu.
- pendant la séance en écrivant dans la section "Commentaires" de la page Facebook de la Ville de Bromont en indiquant le nom complet et la rue, sans quoi les questions ne seront pas traitées. Les questions seront prises en compte jusqu'à ce que la deuxième période de questions débute.



<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AOÛT  
2022, À 19H00**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1 Aucun
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
  - 4.1 Aucun
- 5. RÉGLEMENTS**
  - 5.1 Aucun
- 6. AFFAIRES COURANTES**
  - 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE**
    - 6.1.1 Aucun
  - 6.2 TRAVAUX PUBLICS**
    - 6.2.1 Aucun
  - 6.3 SERVICES TECHNIQUES**
    - 6.3.1 Aucun
  - 6.4 LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
    - 6.4.1 Aucun
  - 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
    - 6.5.1 Aucun



**6.6 GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

6.6.1 Octroi de contrat en gré à gré en architecture de marque pour la marque employeur (104-RH-G-22)

**6.7 URBANISME, PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

6.7.1 Autorisation de la tenue d'un événement spécial à la boutique M & Mme Swell située au 725, rue Shefford

6.7.2 2022-30164 : Approbation de plans – Demande visant le remplacement de 11 fenêtres à guillotine au 400, chemin Racine

6.7.3 2022-30134 : Avis préliminaire – Demande visant la reconstruction d'un bâtiment au 95, rue de Montmorency – Auberge Bromont

**6.8 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

6.8.1 Autorisations événements sportifs

6.8.2 Soutien logistique et autorisations pour fins de tournage

**6.9 DIRECTION GÉNÉRALE**

6.9.1 Mise en œuvre d'un projet de mobilité durable incluant du transport collectif sur le territoire de la Ville de Bromont

**6.10 RESSOURCES HUMAINES**

6.10.1 Création et nomination au poste de coordonnateur/coordonnatrice en environnement, Service de l'urbanisme, de la planification et du développement durable

6.10.2 Promotion au poste et grade de sergent, Service de police, Employé permanent, #212-1905

6.10.3 Mutation – Agent – Employé permanent, Service de police, #212-1911

6.10.4 Mutation - Agent - Employé permanent à horaire variable, Service de police, #212-1993

6.10.5 Entente modifiant la convention collective des policiers et policières de Bromont



7. **DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
8. **AFFAIRES NOUVELLES**
  - 8.1 Aucun
9. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**